# Demande du complément de libre choix du mode de garde (Cmg)

## Prestation d'accueil du jeune enfant

cerfa 12323*04

***Merci de compléter également un formulaire de déclaration de situation.*** Art. L.531-1, L.531-5 à L.531-9, L755.19 du code de la Sécurité sociale

**Ce formulaire vous permet de demander le Cmg si vous faites garder votre (ou vos) enfant(s) de moins de 6 ans par un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e), une garde d'enfants à domicile ou si vous avez recours à un service de garde d'enfants à votre domicile, une micro-crèche ou une crèche familiale.**
**Un seul formulaire est nécessaire pour l'ensemble de vos enfants et quel que soit le ou les modes de garde que vous utiliserez. Il doit être complété et adressé à votre Caf/MSA dès le premier mois de garde.**

### Vous

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom de famille *(de naissance)* : .....

Nom d'usage : .....
*(facultatif et s'il y a lieu)*

Prénoms *(dans l'ordre de l'état civil)* : .....
.....

Date de naissance : ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Numéro de Sécurité sociale :
☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Numéro allocataire Caf * : ☐☐☐☐☐☐☐

Organisme (Caf ou MSA) : .....

N° Pajemploi* : .....

* si vous en avez un

### Votre conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e)

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom de famille *(de naissance)* :.....

Nom d'usage : .....
*(facultatif et s'il y a lieu)*

Prénoms *(dans l'ordre de l'état civil)* : .....
.....

Date de naissance : ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Numéro de Sécurité sociale :
☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Numéro allocataire Caf * : ☐☐☐☐☐☐☐

Organisme (Caf ou MSA) : .....

N° Pajemploi* : .....

* si vous en avez un

### Votre activité

■ Exercez-vous une activité professionnelle ?
☐ oui ☐ non

■ Si non, êtes-vous dans l'une des situations suivantes :
- ☐ Etudiant (y compris en stage non rémunéré)
- ☐ Bénéficiaire de l'allocation de solidarité spécifique (Ass)
- ☐ Bénéficiaire du revenu de solidarité active (Rsa) signataire :
  - ☐ d'un contrat d'engagements réciproques en matière d'insertion sociale ou professionnelle
  - ☐ d'un projet personnalisé d'accès à l'emploi
- ☐ Autre situation. Précisez :

.....

### Activité de votre conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e)

■ Exerce-t-il (elle) une activité professionnelle ?
☐ oui ☐ non

■ Si non, est-il (elle) dans l'une des situations suivantes :
- ☐ Etudiant (y compris en stage non rémunéré)
- ☐ Bénéficiaire de l'allocation de solidarité spécifique (Ass)
- ☐ Bénéficiaire du revenu de solidarité active (Rsa) signataire :
  - ☐ d'un contrat d'engagements réciproques en matière d'insertion sociale ou professionnelle
  - ☐ d'un projet personnalisé d'accès à l'emploi
- ☐ Autre situation. Précisez :

.....

### Rendez-vous directement aux pages suivantes si :

■ Vous êtes employeur d'un(e) ou plusieurs : Page 2
- Assistant(es) maternel(les) agréé(es) (y compris en maison d'assistants maternels),
- Garde(s) d'enfants à votre domicile y compris garde partagée.

■ Vous faites appel à une ou plusieurs structures : Page 3
- Crèche(s) familiale(s) (service d'accueil familial),
- Entreprise(s) ou association(s) de service de gardes d'enfants à votre domicile,
- Micro-crèche(s).

**Important** : seuls ces 5 modes d'accueil peuvent vous faire bénéficier du Cmg. Pour en savoir plus, voir monenfant.fr ou msa.fr.

■ Si vous recourez à la fois à un(e) assistant(e) maternel(e) et/ou une garde d'enfants à votre domicile ET à une ou plusieurs structures, vous pouvez bénéficier, dans certaines limites, à la fois d'un Cmg pour l'emploi direct et d'un Cmg pour la (ou les) structure(s). Dans ce cas, remplissez les pages 2 et 3.

N'oubliez pas de signer ce formulaire en page 3

**Emplacement réservé à la Caf**
Date demande :



IDX W 2012004 K -

*00000002012000000000*

SPECIMEN

# 2 Demande du complément de libre choix du mode de garde (Cmg)
## Prestation d'accueil du jeune enfant

### Emploi direct d'un(e) ou plusieurs assistant(es) maternel(les) et/ou garde(s) d'enfants à votre domicile

L'employeur est :

☐ Vous, depuis le __ __ ____
☐ Votre conjoint, depuis le __ __ ____

Vous déclarerez l'identité de votre ou vos salariés sur www.pajemploi.urssaf.fr. Pour le faire, vous devez attendre que Pajemploi vous envoie votre numéro employeur.

■ Si vous déclarez être tous les deux employeurs :
- Vous devez obligatoirement rédiger et signer deux contrats de travail distincts;
- Vous aurez deux comptes employeurs à Pajemploi;
- Vous recevrez deux numéros d'employeurs;
- Vous devrez, tous les deux, déclarer chaque mois à Pajemploi les salaires que vous avez versés.
- Le montant de Cmg sera le même si vous vous déclarez tous les deux employeurs ou si seulement l'un de vous deux se déclare employeur

■ Si vous employez un(e) assistant(e) maternel(le) (à son domicile ou dans une Maison d'assistants maternels), vous devez vérifier auprès de lui (d'elle) ou auprès du service de la protection maternelle et infantile (Pmi) de votre conseil départemental qu'il (elle) détient un agrément en cours de validité.

☐ Veuillez cocher si l'assistant(e) maternel(le) que vous employez exerce son activité hors de France. La Caf/MSA vous contactera pour les démarches à suivre.

■ Que vous soyez employeur d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'un(e) garde d'enfants à domicile, merci de compléter vos coordonnées bancaires ci-dessous.

| NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER |
|---|
| ..... |
| ..... |
| ..... |

| NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER |
|---|
| CENTRE NATIONAL PAJEMPLOI |
| URSSAF D'AUVERGNE |
| 43013 LE PUY-EN-VELAY CEDEX |

| COMPTE À DÉBITER | |
|---|---|
| IBAN (International Bank Account Number) | |
| | BIC (Bank Identifier Code) |

| NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER |
|---|
| ..... |
| ..... |
| ..... |
| ..... |

Ces coordonnées bancaires sont transmises au centre national Pajemploi.
Elles sont nécessaires :
- pour le versement du Cmg;
- pour le prélèvement des cotisations restant dues le cas échéant et le prélèvement de l'impôt sur le revenu de votre salarié(e);
- si vous adhérez à Pajemploi+, pour le prélèvement du salaire de votre salarié(e). Pour plus d'information, consulter www.pajemploi.urssaf.fr

Si vous êtes employeur et votre conjoint, concubin, pacsé également, merci d'adresser, le cas échéant, le second relevé d'identité bancaire à Pajemploi.

**N'oubliez pas de signer ce formulaire en page 3**

**Emplacement réservé à la Caf**
Date demande :



IDX W 2012004 K -

*00000002012000000000*

SPECIMEN

# 3 Demande du complément de libre choix du mode de garde (Cmg)
## Prestation d'accueil du jeune enfant

### Vous faites appel au moins 16 heures par mois à une ou plusieurs structure(s) autorisées (crèche familiale, service de garde d'enfants à votre domicile, micro-crèche)

■ **Nom de la structure :** .....

Nature : ☐ service de garde d'enfants à domicile
☐ micro-crèche
☐ crèche familiale employant des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s

Numéro Siret : .....

Adresse : .....

Téléphone : ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ Adresse mél : .....@ .....

Mois de début de la garde : ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

■ **Nom de la structure :** .....

Nature : ☐ service de garde d'enfants à domicile
☐ micro-crèche
☐ crèche familiale employant des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s

Numéro Siret : .....

Adresse : .....

Téléphone : ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ Adresse mél : .....@ .....

Mois de début de la garde : ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

### Déclaration sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts. Je m'engage à signaler tout changement qui les modifierait. Je prends connaissance que cette déclaration peut faire l'objet d'un contrôle des organismes chargés du service des prestations, auprès de Pôle emploi, du service des impôts et de l'Agence des services et des paiements (Asp) ; qu'à la demande de la Caf/MSA je devrai justifier de ma situation notamment mon activité (bulletin(s) de salaire...) et de celle de tout enfant ou autre personne vivant au foyer.

À : ..... Le ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

*Si le signataire est un représentant du demandeur, précisez ci-dessous ses nom, prénom, qualité et adresse :*

Signature du demandeur ou de son représentant

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Articles L. 114-9 et L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - Article 441-1 du code Pénal). L'exactitude de vos déclarations peut être vérifiée, notamment par un agent de contrôle assermenté de la Caf/MSA ou directement auprès des organismes ou services cités ci-dessus (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale).

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales - 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, soit par la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole - 19, rue de Paris 93000 Bobigny, chacune ayant désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre caisse Caf / Msa de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la CNAF / CCMSA. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre 1er du titre 1er du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

**Emplacement réservé à la Caf**

Date demande :



IDX W 2012004 K -

*00000002012000000000*

SPECIMEN

# Demande du complément de libre choix du mode de garde (Cmg)

## Prestation d'accueil du jeune enfant

### Notice

### À quoi sert ce formulaire ?

**Il vous permet de demander le complément de libre choix du mode de garde (Cmg).**
**Cette prestation vous aide à financer une partie de vos dépenses liées à la garde de votre ou vos enfant(s) âgé(s) de moins de 6 ans si vous employez un(e) assistant(e) maternel(le) ou une garde d'enfants ou si vous avez recours à un service de garde d'enfants à votre domicile, une micro-crèche ou une crèche familiale.**
**Dans tous les cas, aucun justificatif n'est à joindre à ce formulaire.**

**Attention :**

Si vous bénéficiez déjà du Cmg et souhaitez déclarer soit l'embauche d'un nouveau salarié soit un changement de salarié, rendez-vous sur www.pajemploi.urssaf.fr.

### Comment compléter les rubriques « condition d'activité » ?

**Le Cmg vous est versé si vous ou votre conjoint exercez une activité professionnelle (quelle qu'en soit la durée et quel que soit le salaire ou revenu)**

- **Vous cochez « oui» si vous êtes :**
  - salarié (y compris en congés payés ou en formation professionnelle rémunérée) ;
  - non salarié (travailleur indépendant, exploitant agricole, auto-entrepreneur, etc.) ;
  - indemnisé au titre de la maladie, maternité, paternité, adoption, accident du travail, maladie professionnelle, allocation de remplacement maternité ou paternité, chômage.
- **Vous cochez « non» dans les autres cas.**

**Quand envoyer ce formulaire à votre Caf/MSA ?**
Dès le premier mois de garde de votre enfant (période d'essai ou d'adaptation comprise).

### Si la Caf vous accorde le droit au Cmg, vous devez effectuer les démarches suivantes :

- **Si vous employez directement un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou un(e) garde d'enfants à votre domicile ?**

  **Vous**
  - recevrez de la part du centre national Pajemploi votre numéro d'employeur unique ;
  - devrez déclarer le salaire dû à votre salarié chaque mois entre le 25 du mois d'emploi et le 5 du mois suivant sur www.pajemploi.urssaf.fr ;
  - devrez payer la rémunération due à votre salarié;
  - n'aurez pas à établir le bulletin de salaire ; c'est le centre national Pajemploi qui s'en chargera pour vous. Il le mettra à disposition de votre salarié sur www.pajemploi.urssaf.fr dans son espace personnel.

  **Le centre national Pajemploi**
  - vous versera le Cmg au nom de votre Caf/MSA pour vous rembourser une partie du salaire versé et des cotisations dues.
    À noter que votre Caf/MSA prend en charge :
    - la totalité des cotisations si vous employez un(e) assistant(e) maternel(le) à condition que le salaire journalier ne soit pas supérieur à 5 x smic horaire brut .
    - la moitié des cotisations dans la limite d'un plafond si vous employez une garde d'enfants à domicile.
  - vous proposera d'adhérer à Pajemploi +. Si vous choisissez ce service, il vous permettra d'autoriser le centre national Pajemploi à :
    - prélever sur votre compte bancaire le salaire dû à votre salarié déduction faite du Cmg.
    - verser le salaire sur le compte bancaire de votre salarié.
- **Si vous avez recours aux services d'une structure autorisée par la PMI et/ou déclarée ou agréée par la Direccte (service de garde d'enfants à votre domicile, micro-crèche, crèche familiale).**

  **Votre Caf/MSA**
  vous adressera tous les mois une attestation à compléter.
  **Vous*** devrez lui retourner complétée à partir des informations de la facture délivrée par la structure (crèche familiale, service de garde d'enfants à votre domicile, micro-crèche).
  **Votre Caf/MSA** vous versera le Cmg pour vous rembourser une partie de vos dépenses.

  * ***Votre structure*** *peut le faire à votre place si vous la mandatez. C'est plus simple et plus rapide. Renseignez-vous auprès d'elle pour en savoir plus.*

### Où vous renseigner sur Internet ?

- **sur le Cmg :** caf.fr > S'informer sur les aides > Petite enfance > La prestation d'accueil du jeune enfant
  ou msa.fr > Conseils, droits et démarches > famille, logement > accueil du jeune enfant.
- **sur vos démarches en tant qu'employeur :** www.pajemploi.urssaf.fr
- **sur les modes de garde :** monenfant.fr
- **sur vos avantages fiscaux en tant qu'employeur :** www.net-particulier.fr et impots.gouv.fr
- **sur l'exonération de cotisations sociales si votre enfant est en situation de handicap :** www.cesu.urssaf.fr

**Emplacement réservé à la Caf**
Date demande :



IDX W 2012004 K -

*00000002012000000000*

SPECIMEN